



Des chantiers participatifs en forêt, est-ce possible ?



Synthèse de 2 années d'expériences (2018-2019), avec des groupes de tous âges et tous styles



Quoi de plus symbolique que de planter des arbres ? « *Planter, c'est croire en l'avenir, c'est s'engager pour les générations futures, c'est agir pour la sauvegarde de la planète. C'est aussi lutter contre la déforestation, continue depuis le XIXe siècle...* »

De nombreux groupes, entreprises ou individus contactent la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) pour proposer de contribuer activement à la sauvegarde de la forêt, en plantant des arbres. La SRFB se réjouit de cet intérêt pour la forêt et le travail des forestiers, mais elle doit bien constater que les demandes formulées sont plus basées sur une forêt imaginaire que sur la forêt réelle de nos régions et sur le quotidien de ceux qui veillent sur elle.

Tout d'abord, il n'y a pas de déforestation en Europe, ni dans les forêts tempérées en général. La déforestation a principalement lieu dans les forêts tropicales. En Belgique, la surface boisée a augmenté de plus de 50% depuis 1850, pour arriver à un taux de boisement de 33% des terres en Wallonie, 11% en Flandre et 14% à Bruxelles.

Cette bonne nouvelle sur le taux de boisement en Belgique ne veut pas pour autant dire que tout va bien en forêt et que les forestiers n'ont pas besoin d'aide.

D'une part, la forêt subit de plein fouet les changements climatiques. Epidémies d'insectes ravageurs, sécheresses, tempêtes mettent à mal la résilience des forêts. L'une après l'autre, les essences montrent leur difficulté à supporter ces changements et les forestiers se trouvent devant des incertitudes qui les inquiètent.

D'autre part, la population est de plus en plus citadine et s'éloigne de la réalité rurale et de la nature. Connaître l'écosystème forestier, faire le lien entre la forêt et le matériau-bois ou le papier, comprendre que notre vie quotidienne est intimement liée à celle de la forêt sont des savoirs qui disparaissent.

Revenons à la demande de participer à des plantations en forêt. La SRFB tient à répondre à ces demandes avec sérieux et bienveillance car elles témoignent d'une attitude positive: retrouver un lien avec la nature et y contribuer. Etre en forêt et y travailler. C'est pour la SRFB une belle opportunité de faire connaître le travail des forestiers.

Mais nous ne pouvons répondre à la légère à cette demande de planter des arbres. Une plantation est un chantier important et coûteux : il doit donc réussir. Nos expériences de plantation avec des bénévoles ont donné un résultat mitigé, et même catastrophique dans plusieurs cas. Nous en concluons qu'il faut mobiliser un planteur expérimenté pour 2 ou 3 bénévoles. Cela signifie qu'une telle plantation apporte au participant l'illusion d'avoir aidé, alors que pour le propriétaire, sa plantation court un risque important d'échec, même s'il a eu la satisfaction d'avoir partagé son expérience. Cela n'empêche pas la SRFB de répondre à certaines demandes, notamment à l'occasion de la Journée internationale des forêts, qui a lieu chaque année, le 21 mars.

La période de plantation, de mi-novembre à mi-avril et hors période de gel, crée déjà une contrainte que les demandeurs n'anticipent pas : bien souvent, ils nous contactent au printemps et veulent fixer une date précise. Nous devons leur annoncer que la saison est passée et que la date est fonction des conditions météorologiques.

Lorsque la SRFB reçoit des demandes de chantiers participatifs, elle doit donc informer le demandeur qu'il y a beaucoup d'autres travaux nécessaires en forêt, pour lesquels une aide est bienvenue. Elle doit aussi expliquer au propriétaire ce qu'il pourra réellement retirer d'une telle expérience et la nécessité de sa présence ainsi que de celle de son technicien. Elle proposera également l'aide de ses guides forestiers volontaires, compétents pour ces chantiers.

Suite aux chantiers participatifs des deux dernières années, nous avons établi une liste des travaux auxquels des bénévoles peuvent utilement contribuer. Si vous souhaitez aider la forêt belge, voici comment.

1. La plantation (avec beaucoup de conditions)



S'il y a un planteur expérimenté pour 2 ou 3 bénévoles.

Si le sol est bien préparé.

Si les plants sont en godet, ce sera moins risqué.

Si le participant a l'habitude de manier une bêche et un râteau.

Un participant peut creuser le trou et tenir le plant. Le professionnel veillera à ce que les racines soient bien disposées et bien en contact avec la terre. Un autre participant pourra aussi ramener de la litière au pied du plant en fin de plantation.

Ce n'est pas une opération win-win. Cela représente un engagement important, un coût et un risque pour le propriétaire. En limitant l'action des participants à quelques lignes du peuplement, le risque est plus réduit. Un groupe de 8 à 10 personnes sera plus facilement encadré que les grands groupes.

2. Protections gibier : mettre et enlever

Installer des protections gibier est accessible à des bénévoles. Attention cependant à l'usage de la masse quand on plante un tuteur. Préférer un pilon à tuteur disponible sur demande à la SRFB.

Enlever des protections de gibier devenues inutiles peut aussi apporter une grande contribution au forestier. C'est un travail assez long, qui n'est pas fatigant et qui a pour but de retirer ce qui est devenu un déchet.

3. Semis de graines « à l'ancienne »

Récolter des glands, faines, samares, châtaignes, noix, et les semer/enterrer – par exemple dans les pessières scolytées avant abattage. C'est très simple : dégager la litière, poser la graine sur l'humus, recouvrir avec la litière. Le propriétaire ne doit engager ni personnel, ni dépense. Si le résultat est bon, tant mieux. S'il ne l'est pas, il sera toujours possible pour le propriétaire d'envisager une autre technique plus classique l'année suivante.

La satisfaction symbolique pour le participant est la même que pour une plantation : contribuer à l'avenir de la forêt.

4. Enclos de régénération

Installer des enclos de régénération, protégés de la dent du gibier (Dimension : 3m x 3m – Matériel : grillage ursus et 4 piquets d'épicéas locaux)



5. Élagage

La taille de formation et l'élagage des arbres feuillus sont des opérations délicates qui demandent une formation et une expérience préalables. C'est donc un travail exclu pour un bénévole. Par contre, l'élagage des branches mortes dans les plantations de résineux de 15-20 ans, est accessible à tout participant.

L'élagage se pratique au moyen d'une scie égoïne avec laquelle chacun est rapidement familiarisé. La période d'élagage en résineux s'étend toute l'année hors période de gel.

Même si c'est un travail fatigant, nombre de bénévoles ont manifesté leur satisfaction en voyant le résultat.

6. Dégagements

Durant les 3 ou 4 années qui suivent la plantation, des dégagements manuels de ronces, fougères, genêts sont indispensables. Ils ne demandent pas d'aptitude particulière, à condition que les plants soient bien visibles, protégés et la végétation pas trop haute. Un professionnel doit être présent pour faire le choix de la technique la plus appropriée. Le bastonnage est la technique la plus accessible à tous, car l'outil en lui-même n'est pas dangereux. En raison de la végétation haute et parfois agressive (ronces, orties, épines...), des pantalons solides, des gants et de longues manches sont indispensables. La période de dégagement s'étend de mi-juin à fin-août.

7. Dépressage en gaulis (<5 cm de diamètre - 3 à 6 m de hauteur)

Si les arbres bien conformés sont marqués par le propriétaire, on peut leur donner l'espace dont ils ont besoin pour grandir en cassant les petits arbres autour d'eux. C'est l'occasion de comprendre les qualités de l'arbre qui sont recherchées par le forestier, c'est-à-dire le sens même de son travail.

8. Bois de chauffage

Si le bois est déjà tronçonné, un bénévole peut fendre les bûches et en faire des tas. C'est un atelier où il faut faire particulièrement attention à l'utilisation sécurisée des outils. Les tas de bûches sont à empiler sous la supervision d'un forestier. Certains bénévoles sont très contents de se défouler dans ce travail, mais il faut noter que cette activité est plus en faveur du propriétaire que de la forêt.



9. Travaux environnementaux

Les bénévoles peuvent contribuer par divers travaux à améliorer la biodiversité :

- éradiquer (arracher ou anneler) des essences exotiques invasives telles que les *prunus serotina*
- nettoyer un cours d'eau ou une mare
- récolter des grappes de sorbiers et les semer ; récolter des bâtons de saules et les planter (pour l'accueil de la faune et la biodiversité)

10. Travaux d'entretien

- Dégager ou créer un chemin, en le bordant de branches mortes ou en étalant des copeaux
- Aménager un écoulement quand il y a une flaque d'eau stagnante
- Ramasser les déchets (acceptable s'il y a d'autres ateliers sympathiques en complément)
- Enlever les protections de gibier en plastique quand elles ne sont plus nécessaires

Et au quotidien, comment aider la forêt ?

Achetez des produits en bois certifié et du papier certifié. Dans les magasins, demandez du bois et du papier certifié chaque fois que vous en avez l'occasion. Vous inciterez ainsi les commerçants à proposer ces produits à leurs clients.

En achetant du bois labellisé, vous soutenez le bois produit durablement. En Belgique 40% de la forêt est certifiée PEFC et 1% FSC. La SRFB est porteuse de la certification PEFC pour la forêt privée wallonne. Son auditeur est Ecocert.



Contact : Isabelle Lamfalussy
Isabelle.lamfalussy@srfb-kbbm.be
081 62 74 06, du lundi au jeudi